

Biennale d'art contemporain de Rennes Le groupe Norac parie sur le mécénat

TEXTE > GEORGES GUITTON

RÉSUMÉ > Du 30 avril au 18 juillet, la deuxième Biennale d'art contemporain de Rennes investit le couvent des jacobins ainsi que sept autres lieux dans la ville. Un événement de portée nationale goûté par 40 000 visiteurs lors de sa première édition en 2008. Particularité: la manifestation existe grâce à un mécène privé: le groupe agroalimentaire Norac, associé à la ville de Rennes.



Georges Guitton est membre du comité de rédaction de *Place Publique*

Qu'est-ce qui peut pousser les crêpes Whaou, les brioches La Boulangère ou les sandwiches Daunat à investir un million d'euros dans une grande exposition d'art contemporain à Rennes?

Pour le savoir, il faut franchir la porte d'un bel immeuble de la place Hoche, siège de la holding Norac. Les murs sont tapissés d'œuvres d'art. Une monumentale sculpture en résine creuse représentant une pyramide humaine trône dans le hall. Œuvre de Daniel Firman, « La grande couronne » figure les fiançailles d'Anne de Bretagne et de Charles VIII. Lors de la Biennale 2008, elle était installée au couvent des jacobins, à l'endroit même où eurent lieu en 1491 ces royales accordailles.

Un groupe agroalimentaire

La pièce de Daniel Firman est l'une des œuvres préférées de Bruno Caron. Âgé de 57 ans, ce chef d'entreprise est le PDG du groupe Norac qu'il a créé en 1989 et auquel il a donné son nom (« Norac » étant l'anagramme de « Caron »). La holding regroupe quinze sociétés employant 3 500 personnes sur une vingtaine de sites, principalement dans l'Ouest¹.

Alors, pourquoi l'art contemporain? Tout près de la

« Grande Couronne », Bruno Caron explique: « C'est un goût personnel. Je suis moi-même collectionneur. Mais c'est inséparable de ma vision de l'entreprise. Je considère que les artistes contemporains ont une démarche similaire à celle des entrepreneurs, dans le sens où l'un et l'autre inventent l'avenir. Dans leur travail, peintres et sculpteurs expriment des choses qui annoncent « ce qui vient », pour reprendre le titre de la deuxième Biennale... Voyez Marcel Duchamp: avec ses objets industriels érigés en œuvre d'art, il annonce l'avènement des valeurs immatérielles. Voyez Andy Warhol: avec ses sérigraphies, il annonce le pouvoir de l'image. Voyez Jeff Koons: avec ses objets d'apparence ludique, il annonce le règne de l'enfant-roi et du désir immédiat... »

1. La Boulangère (Mortagne et Les Herbiers), Pâtis Snack (Marsan), Le Stern, Gaillard (Locminé), Daunat (Guingamp), Whaou (Plouédern), Took-Took (Mortlaix)... Ailleurs: Daniel Dessaint (Arras), Pains Clément (Val-de-Saane), Saveurs nomades, PanO-rient, Sandwich Boutique, Le Kiosque à sandwiches (région parisienne). Chiffre d'affaire 2009: 425 millions d'euros.





L'entreprise, composante positive de la vie sociale

Donner une image positive de l'entreprise

Outre la « fascination pour la beauté et l'accomplissement de l'objet », ce qui intéresse le chef d'entreprise, c'est donc bien la « question de l'avenir ». Mais cela ne suffirait pas à justifier qu'un groupe industriel tout entier se lance dans l'aventure de l'art en ce qu'il a de plus controversé. Bruno Caron explique calmement que l'investissement de Norac dans la biennale « est au croisement de deux soucis » qui lui sont chers. D'une part, « le souci de faire entendre l'entreprise comme un composant positif de la vie sociale, intégrée à elle et voulant y participer ». Car, dit-il, « je suis préoccupé par le fait qu'aujourd'hui les entreprises sont éloignées de la vie sociale et de plus en plus souvent rejetées par la société. »

D'autre part, « le souci de donner une image de l'entreprise qui soit plus conforme aux attentes complexes des consommateurs et des citoyens d'aujourd'hui, ce qui implique d'aller au-delà de la communication conventionnelle. » Est-ce que pour autant la Biennale d'art permet de faire la promotion des marques de Norac ? « Non, l'objectif n'est pas de faire de la publicité. Je ne veux pas que l'entreprise tire directement crédit de sa participation à la Biennale. Je m'adresse à des gens intelligents qui savent faire la part des choses. Certaines de nos filiales ont par ailleurs des actions de sponsoring, comme le bateau de course Crêpes Whaou. Ici, c'est autre chose, il s'agit de mécénat, par définition désintéressé. Nous communiquons sur ce mécénat en pensant qu'il construira une image de notre groupe. Mais seulement dans la durée, car les retombées éventuelles ne peuvent se mesurer qu'au bout de 15 ans. »

La loi Aillagon, une chance pour les mécènes

Le mécénat, Bruno Caron le considère comme une aubaine. « Quand l'entreprise verse 100 euros, l'État prend en charge 60 euros. Tel est le principe extrêmement favorable de la loi Aillagon de 2003, laquelle est d'ailleurs trop méconnue par les entrepreneurs. »

C'est grâce à cette loi que la Biennale dite « Les Ateliers de Rennes » a pu voir le jour en 2008. « Avant, nous avons participé au financement de l'« Alignement du 21^e siècle » d'Aurélié Nemours, au parc de Beauregard. Je faisais aussi partie de la commission d'achat du Fonds national d'art contemporain et avais à ce titre établi une relation avec le ministère de la Culture ».

À partir de là « les choses se sont enchaînées naturellement » pour lancer une Biennale dont le budget est de l'ordre de deux millions d'euros. « C'est un financement à parité public-privé : nous apportons un million, les collectivités (Ville, Métropole, Département, Région) et l'État fournissent l'autre million. »

Le mécène vante cette parité : « Elle fonctionne très bien entre nous. Et sur le plan philosophique, en tant qu'entrepreneur privé, je ne suis pas de ceux qui caricaturent le public. Je crois au contraire à son importance dans l'économie française. »

La relation entre l'art et l'entreprise

D'emblée, la Biennale s'est inscrite dans le rapport « art et économie ». Ce qui veut dire plusieurs choses : « Que des artistes sont immergés dans des entreprises et produisent une œuvre en relation avec ce qu'ils observent, à partir de leurs contacts avec les salariés ». Que ces œuvres sont ensuite montrées dans la Biennale, au côté d'autres réalisations qui « reflètent elles-mêmes ce rapport entre art et entreprise ».

Le lien avec l'entreprise se traduit aussi, en interne, par « un programme de sensibilisation destiné aux 3 500 salariés des sociétés du groupe Norac par le biais d'outils multimédias, de sites Intranet, de DVD, de publications destinées aux salariés, de concours organisé à leur intention, de visites de la Biennale... »

Le terreau rennais de l'art contemporain

Bruno Caron admet qu'il y a un certain goût du parricide (« ne pas faire comme les autres », dit-il) dans ce choix de financer l'art contemporain plutôt que d'investir dans l'humanitaire ou l'environnement. Et Norac ne fait pas les choses à moitié puisque, outre l'organisation de la Biennale, le groupe intervient dans tout ce qui touche à l'art contemporain à Rennes : le master métiers de l'exposition à Rennes 2, les Archives de la critique d'art, la galerie 40mcube, le Jardin des arts à Châteaubourg, l'association Libre Art Bitre... « Nous aimons soutenir ce terreau local d'art contemporain. D'ailleurs nous y trouvons aussi des partenaires qui participent directement à la Biennale. »

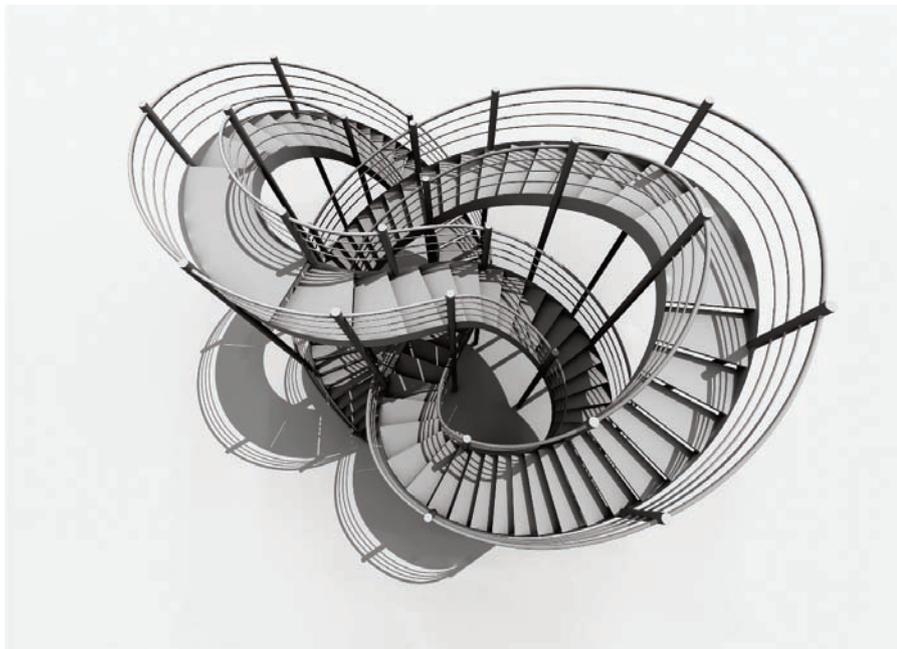
Pour organiser cette Biennale, Art Norac (l'association de mécénat de Norac) lance tous les quatre ans un concours afin de recruter une « équipe curatoriale » qui

Cet escalier métallique sans fin, d'une hauteur de cinq mètres, est l'une des pièces maîtresses de la Biennale. Signé du Canadien Michel de Broin, il est installé au centre du cloître des Jacobins.

prend en main la totalité de l'exposition. Pour les deux premières éditions, c'est Raphaëlle Jeune qui a été choisie. À elle de concevoir et diriger le projet artistique. « Cette équipe est entièrement responsable du choix des artistes et des œuvres. Je n'ai aucune influence sur ces choix », assure Bruno Caron. Un nouveau concours, avec un jury de spécialistes, est lancé pour trouver une équipe chargée des Biennales de 2012 et de 2014.

D'ici là, le patron de Norac espère que la deuxième Biennale suscitera le « même engouement que la première ». Que « le côté expérimental de l'exposition s'installera. Qu'elle deviendra une manifestation reconnue » en tant que seule biennale en Europe à traiter de la relation entre l'art et l'économie.

Site : www.artnorac.fr



Ce qui vient...

Après le thème « Valeurs croisées » en 2008, la biennale 2010 a pris comme angle « Ce qui vient ». Elle s'attache à faire apparaître les formes, les processus et les contradictions de notre relation à demain, d'après un concept de Raphaëlle Jeune, de l'association Art to be.

La Biennale a lieu du 30 avril au 18 juillet au Couvent des Jacobins mais aussi à la Criée, au Grand Cordel, au Musée des Beaux-arts, à l'École des Beaux-arts, au Triangle, à 40mcube, au Centre culturel du Colombier.

50 artistes internationaux sont présents. Parmi les œuvres, 30 sont spécialement produites pour la Biennale. Rencontres, ateliers, performances viennent ponctuer le programme d'exposition.

Renseignements sur www.lesateliersderennes.fr

« Nous aimons soutenir ce terreau local d'art contemporain »